

## Fusion des rectorats: déclaration intersyndicale au CTA du 4 avril

By admin •

Avr 5 2018

Comité technique académique du 4 avril 2018

DECLARATION FSU / SGEN-CFDT / SUD éducation

M. le recteur,

L'intersyndicale FSU/SGEN-CFDT/SUD éducation a lancé le 15 mars dernier [un référendum dans les services académiques](#) pour demander aux personnels s'ils seraient d'accord ou non avec l'éventualité d'une fusion des académies de Caen et de Rouen. 227 personnes ont participé au référendum. 217 ont voté contre toute fusion des académies de Caen et de Rouen, 8 personnes pour la fusion et 2 abstentions ou nul. 95,6% des participants se déclarent donc totalement opposés à la fusion.

Ce référendum a été initié non seulement à la suite de [vos propos alarmants à Pont-Audemer](#) le 24 janvier mais surtout par le contenu du document communiqué à des chefs des divisions le 18 janvier précédent. Nous sommes plus qu'inquiets à sa lecture car il anticipe la fusion des académies non actée par le ministère. Ce document parle « de l'académie de Normandie », d'un « modèle d'académie unifiée ». Une division du rectorat, la DEC, est considérée en « doublon » dans ses activités, mais avec qui, si ce n'est la même division située à Rouen. Cette division est principalement visée puisqu'un commentaire la concernant évoque « une rationalisation attendue (absence d'intérêt à maintenir deux activités au sein d'une même académie), avec des gains de marge de manœuvre potentiels »

Au Comité Technique Spécial Académique du 12 décembre 2017, la secrétaire générale de l'académie nous affirme que l'objet du cabinet de conseil n'était « ni un audit ni d'un travail sur le fond, mais d'un accompagnement méthodologique ». Elle précisait par ailleurs que « l'administration était dans un travail de convergences des méthodes et non pas de réorganisation » (cf. PV CTSA du 12.12.17).

Les collègues se sont sentis trahis. Les propos rassurants de l'automne 2017 ne se sont pas concrétisés. La divulgation du document interne n'a fait qu'accentuer l'inquiétude des personnels. Cette inquiétude a suscité aussi des intimidations particulières sur nos activités syndicales, qui auparavant ne faisaient pas problème. On voit bien que le sujet est sensible.

Nous tenons également à souligner que nous ne nous contentons pas d'un dialogue formel. A Pont-Audemer vous auriez pu diffuser aux représentants du personnel le document adressé à des chefs de divisions six jours plus tôt. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ? Nous aurions nourri nos discussions de façon plus approfondie sur l'étape où nous en étions. Car les autorités académiques avancent, anticipent même la décision du ministre de l'Education nationale. Ou alors les jeux sont faits et officieusement, les consignes sont déjà données pour aller vite sans attendre l'annonce officielle à partir du mois d'avril. C'est

en tout cas, le sentiment que l'on a en observant ce qui se déroule depuis quelques mois.

Nous ne nous résolvons pas à l'inéluctabilité d'une fusion qui n'apportera rien au service public et aux usagers, qui éloignera des territoires du centre de décision mais qui créera les conditions d'une réduction des effectifs. Nous demandons l'arrêt du processus de fusion actuellement en cours.



[Actualités](#) • • Tags: [Normandie](#)